



Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix

Décembre 2020



Pistes et propositions pour renforcer la contribution francophone aux opérations de paix – Résumé

Ce document résume un texte de 24 pages intitulé « Pistes et propositions pour renforcer la contribution francophone aux opérations de paix » publiée sur le [site de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix](#). Il vise à systématiser les principales idées émergées durant les trois premières années d'activités de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix (OBG). Il est le fruit de nombreux articles, séminaires et échanges informels qui ont permis de donner la parole à des experts et à des acteurs francophones du maintien de la paix. La plupart des personnes consultées ont participé aux opérations de paix onusiennes les plus complexes. Leur expérience précieuse, voire unique, se reflète dans les onze pistes et propositions ici présentées. Celles-ci doivent être vues comme une base à partir de laquelle des propositions plus concrètes et précises pourront être élaborées, ce à quoi l'Observatoire entend s'atteler dans les années à venir.



Ce document de synthèse a été réalisé grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées français. Néanmoins, les propos énoncés dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de l'OIF ni celle de la DGRIS et ne reflètent pas une prise de position officielle de ces dernières.

Depuis le début des années 2000, les Nations unies ont adopté plusieurs initiatives afin de renforcer les opérations de paix (OP) et de les adapter aux nouveaux défis sécuritaires auxquels elles font face. La dernière initiative en date est l'Action pour le maintien de la paix (A4P), lancée par le Secrétaire général des Nations unies en mars 2018, et ponctuée par la rédaction d'une Déclaration d'engagements communs pour le maintien de la paix approuvée en septembre 2018 par 152 États membres des Nations unies.

Le défi qui se pose désormais est celui de la mise en œuvre concrète de ces engagements, dont l'appropriation par les acteurs francophones constitue un enjeu fondamental. Les trois plus grandes missions déployées par les Nations unies, le sont en effet sur des théâtres francophones, pour lesquels la maîtrise de la langue française représente un atout précieux en termes de performance. Pourtant, la participation des pays contributeurs francophones aux OP des Nations unies demeure à ce jour insuffisante au regard des besoins existants.

Le rôle des francophones doit à l'évidence être renforcé, tant sur le terrain qu'au Siège des Nations unies. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que l'aggravation des menaces sécuritaires ainsi que la complexification des environnements dans lesquels les OP sont déployées, entraînent de la part des Nations unies des demandes de plus en plus exigeantes en matière d'équipements et de personnel spécialisé. Cela peut représenter, pour certains contributeurs francophones ou pour des pays souhaitant le devenir, un défi en termes de coûts, d'investissements et de formation. Pour faire face à ces défis, le renforcement de la coopération entre francophones est dès lors plus que nécessaire.

Pendant plus de trois ans, l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix (l'Observatoire ou l'OBG) s'est penché sur ces différents enjeux, en consultant de nombreux experts et praticiens qui ont participé aux missions les plus difficiles. Leur expérience a été recueillie dans le document de synthèse, de 24 pages, intitulé « [Pistes et propositions pour renforcer la contribution francophone aux opérations de paix](#) » et donc ce document est le résumé.

La dizaine d'idées et de pistes reprises dans ce document doivent être vues comme une base de départ à partir de laquelle des propositions plus précises pourront être élaborées, ce à quoi l'Observatoire entend s'atteler pour les quatre années à venir.

Les pistes et suggestions se déclinent en deux axes : **un axe opérationnel** et **un axe politique**.

Remerciements :

L'équipe de l'Observatoire remercie en particulier : le général Babacar GAYE, le général Jean BAILLAUD, le général Birame DIOP, le général Thierry LION, S.E.M. Mahamat Saleh ANNADIF, S.E. Mme Leila ZERROUGUI, le général Oumar BIKIMO, le général Fernand AMOUSSOU, M. Gérard HAUY, le général Bernard COMMINS, le général Cheick Fanta Mady DEMBELE, le colonel Issa COULIBALY, le général Djibo HAROUNA, le colonel Jean Aimé IGNOUMBA, la Commissaire de police Rachida MARDASSI.

Coordination : Federico Santopinto (GRIP/OBG)

| Axe opérationnel |

Renforcer les capacités des francophones



1. Capitaliser sur les initiatives francophones en matière de formation

Il existe une multitude d'initiatives francophones en matière de formations, ce qui représente une avancée positive. Ces initiatives doivent être mieux capitalisées, notamment :

- ✓ En tenant à jour un répertoire des écoles régionales/internationales francophones de maintien de la paix sur la base de leurs compétences et de leur spécialisation. Et en valorisant le rôle de l'OIF dans ce domaine, à travers un outil comme le Réseau d'expertise et de formation francophone pour les opérations de paix (REFFOP).
- ✓ En assurant un financement des principales initiatives francophones dans le domaine de la formation et en identifiant au préalable les centres d'excellence.
- ✓ En renforçant l'implication des officiers africains francophones dans l'élaboration du référentiel normatif et doctrinal onusien. Ce dernier devrait évoluer pour s'adapter aux spécificités africaines, en intégrant d'avantage la riche expérience que les contributeurs francophones ont acquise au cours de ces dernières années.

2. Harmoniser et mutualiser les formations pour officiers

La coopération et, surtout, la coordination en matière de formation des officiers doit être menée tant au niveau national qu'au niveau international et francophone.

- ✓ Au niveau national il est souhaitable d'harmoniser les formations continues à l'attention des officiers. Sous la supervision des États, les écoles régionales/internationales spécialisées dans le maintien de la paix pourraient être associées à l'élaboration des cursus.
- ✓ Au niveau régional/international, les officiers et le personnel destinés à des fonctions spécialisées au sein des OP doivent intégrer systématiquement des écoles régionales/internationales spécialisées dans le maintien de la paix pour suivre des formations communes.
- ✓ Pour les postes de commandement de bataillon et de compagnie il serait enfin opportun de mettre en place des tests communs au sein des écoles régionales/internationales, et ce avant le déploiement.

3. Mettre en commun les acquis des RETEX des contingents nationaux

Les tentatives de l'ONU de promouvoir le partage du RETEX des contingents nationaux sont encore dans une phase embryonnaire. Les pays francophones devraient se poser à l'avant-garde dans ce domaine, en étant à l'initiative de la création des normes et des pratiques onusiennes.

- ✓ Au niveau national, les pays francophones devraient documenter et archiver de manière systématique les acquis des RETEX et être prêts à les partager, en partie au moins. Les bonnes pratiques existantes dans ce domaine, par exemple celles du Sénégal, du Rwanda ou du Maroc, devraient être analysées, comparées et partagées.
- ✓ Au niveau multilatéral et des partenariats, les contributeurs francophones pourraient en outre élaborer une méthodologie et un formulaire commun de rapportage du RETEX afin de faciliter le partage, en le rendant systématique.
- ✓ Au niveau multilatéral toujours, les pays francophones pourraient créer des banques de données communes sur la base d'un classement établi par critères et par thèmes.
- ✓ Les écoles régionales/internationales de maintien de la paix devraient intégrer le RETEX dans leurs modules de formations pré-déploiement.

4. Élargir le rôle des écoles régionales/internationales de maintien de la paix à la formation politique, diplomatique et administrative francophone

Les formations menées par les écoles régionales/internationales ne doivent pas s'adresser uniquement au personnel en uniforme, mais également aux responsables civils et politiques des OP. Des initiatives de ce genre existent, mais au niveau francophone elles doivent être renforcées et doivent devenir systématiques.

- ✓ Les écoles régionales/internationales francophones du maintien de la paix pourraient organiser des séminaires en Afrique, adressés aux ambassadeurs et aux attachés militaires basés à New York.
- ✓ Les écoles régionales/internationales devraient en outre renforcer leur offre de séminaires adressés aux leadership politique et administratif des OP.
- ✓ Les écoles régionales/internationales pourraient enfin prévoir des modules de formation administrative basés sur le « Guide pratique des pays contributeurs ».
- ✓ Par ailleurs, le Guide du contributeur pourrait être valorisé à travers des ateliers de formation itinérants dans les capitales des pays contributeurs ciblés.

5. Dynamiser, diversifier et consolider les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud

Les partenariats sont indispensables pour combler les déficits capacitaires. Toutefois, il faut prendre le temps de les construire. Ils doivent être planifiés en amont plutôt que dans l'urgence d'une crise et doivent reposer sur des bases théoriques et conceptuelles prédéfinies au-delà des situations conjoncturelles.

- ✓ Les pays francophones doivent intensifier les partenariats Sud-Sud, notamment dans la mise en commun des unités mécanisées et des équipements aériens. Pour y parvenir des formations communes spécifiques et des harmonisations procédurales doivent être prévues. Celles-ci doivent être préparées en amont plutôt que dans l'urgence d'une crise.
- ✓ En lien avec le mécanisme de coordination souple du DOP, l'OIF pourrait jouer un rôle de facilitateur important dans la constitution des partenariats, en organisant des échanges et en assurant la mise en relation des pays francophones prestataires et bénéficiaires des services et équipements.
- ✓ Les partenariats Nord-Sud sont tout aussi indispensables, notamment dans le domaine des capacités habilitantes et dans les domaines aérien, de l'entraînement et de la maintenance. Pour favoriser ces partenariats, il faut promouvoir les donations mais aussi les coopérations de type marchand.

6. Renforcer le rôle de l'OIF sur le terrain

L'OIF joue un rôle important non seulement à New York, mais également sur le terrain, en appui à la performance. Ses actions dans ce domaine doivent se poursuivre et être renforcées.

- ✓ L'OIF pourrait renforcer sa capacité à mobiliser des enseignants de français formés spécifiquement au vocabulaire militaire et à celui de l'ONU et qui pourraient être déployés au sein des états-majors des OP pour une période limitée.
- ✓ L'OIF devrait par ailleurs consolider ses actions de renforcement des capacités techniques des pays contributeurs francophones avec l'appui de ses États membres.



| Axe politique | Renforcer l’empreinte des contributeurs francophones à New York



7. Amplifier le dialogue triangulaire et le rôle des contributeurs francophones dans la définition des mandats

Le dialogue triangulaire est indispensable pour inclure de manière appropriée les pays contributeurs francophones. Il doit par conséquent être renforcé, lors de la définition des mandats, notamment :

- ✓ En associant plus étroitement les États contributeurs francophones aux réunions informelles mises en place par les porteurs de plume du CSNU, en amont de la définition des mandats, tout en assurant une traduction anticipée des documents de travail et simultanée des sessions de travail.
- ✓ En adaptant au mieux les mandats et leurs priorités aux réalités du terrain ainsi qu’aux capacités des contributeurs et des OP.
- ✓ En intégrant au mieux les organisations régionales dans les stratégies et tenant compte de la dimension linguistique lors de la définition du mandat.

8. Mieux planifier les partenariats entre l’ONU et les organisations régionales et sous-régionales

Au cours des dernières années la dynamique de partage des tâches s’est renforcée entre les organisations régionales, notamment africaines, et les OP onusiennes. Cette complémentarité est un gage d’agilité d’adaptation aux contextes et donc de succès pour les OP onusiennes. Elle nécessite cependant :

- ✓ Outre le bénéfice d’une meilleure connaissance du contexte, la complémentarité entre les OP onusiennes et les organisations régionales peut aussi se traduire par la mise en œuvre d’opérations plus robustes.
- ✓ Un renforcement des capacités et un meilleur soutien aux missions régionales, en vue d’une meilleure articulation et compréhensions des rôles respectifs lors du passage d’une mission régionale vers une OP onusienne, notamment à cause de l’évolution des mandats.

9. Limiter les restrictions d'emploi et clarifier l'usage de la force létale

Les OP déployées en environnement francophone sont parmi les plus dangereuses pour les Casques bleus. Une définition stricte des critères d'emploi de la force est essentielle, pour préserver la crédibilité et l'ascendant moral des Casques bleus, respectivement auprès des populations qu'ils doivent protéger, et des acteurs au conflit. Les Nations unies doivent par conséquent :

- ✓ Être plus strictes à l'égard des *caveats* que certains pays continuent *de facto* d'imposer à leurs contingents.
- ✓ Témoigner une plus grande confiance aux leaderships des OP en matière d'engagement des unités et d'usage de la force lorsque l'enjeu est la protection de la population.
- ✓ Adopter un règlement des manœuvres et mieux définir les procédés d'emploi.

10. Mieux protéger les enfants dans les conflits armés et poursuivre la réflexion sur la présence des femmes dans les OP

La protection des enfants dans les conflits doit être traitée de manière distincte par rapport aux questions plus générales liées au DDR ou à la protection des civils. Quant à la question de genre, malgré certains progrès réalisés au cours des dernières années, le nombre de femmes en uniforme au sein des OP demeure encore largement en deçà des objectifs fixés par les Nations unies.

- ✓ Les Nations unies doivent renforcer la protection des enfants en s'inspirant des Principes de Vancouver et en créant des unités spécialisées sur les enfants en situation de conflits et enfants associés aux groupes armés au sein des administrations des OP.
- ✓ Au regard des études prouvant la corrélation positive entre le nombre de femmes en uniforme et la performance des OP dans la protection des civils, les États membres doivent soutenir davantage le fonds mondial visant à renforcer le rôle des femmes au sein des OP dans le cadre de l'initiative canadienne Elsie.

11. Mettre œuvre le multilinguisme aux Nations unies

La défense du multilinguisme aux Nations unies est un enjeu politique essentiel qui va bien au-delà des frontières de la francophonie. Le personnel du Secrétariat impliqué dans la gestion des OP et maîtrisant la langue française est largement insuffisant par rapport aux besoins, notamment dans les missions déployées en environnement francophone.

- ✓ Les Protocoles d'entente (MoU) doivent être traduits en français lorsqu'ils s'adressent à un pays francophone.
- ✓ Pour autant que possible, la connaissance du français doit être demandée dans le recrutement du personnel qualifié au sein des OP opérant en milieu francophone.
- ✓ Le recrutement des francophones doit passer par une meilleure exploitation des programmes de Jeunes experts associés (JEA) et de Volontaires des Nations unies (VNU).
- ✓ Par ailleurs, afin de renforcer davantage la capacité d'influence des francophones auprès du Secrétariat des Nations unies, la Représentation permanente de l'OIF à New York pourrait être renforcée en personnel.
- ✓ Enfin, et paradoxalement, pour que les francophones puissent accéder à des postes clés au siège des Nations unies, notamment en matière de gestion des OP, ils doivent être soutenus dans l'apprentissage de l'anglais par leurs pays d'origine.